

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 7 NOVEMBRE 2016

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2016;
 - 3.1 Rapport du maire sur la situation financière et les indicateurs de gestion de la Ville;
 - 3.2 Publication du rapport du maire sur la situation financière de la Ville;
4. Administration générale :
 - 4.1 Adoption du calendrier 2017 des séances ordinaires du conseil;
 - 4.2 Servitude de tolérance d'empiétement par la Ville d'Amos en faveur de Phil construction inc.;
 - 4.3 Nomination de préposés au stationnement au Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos ;
 - 4.4 Demande d'autorisation d'aliénation et de lotissement auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) (lot 5 959 088, cadastre du Québec);
 - 4.5 Adjudication du contrat pour la collecte et transport des matières résiduelles des secteurs résidentiels et institutionnels pour les années 2017-2018;
 - 4.6 Dépôt du Rapport annuel 2015 de la gestion de l'eau potable;
 - 4.7 Adjudication du contrat pour la fourniture des végétaux requis pour l'aménagement des parcs et espaces verts 2017;
 - 4.8 Renouvellement des ententes relatives à la protection contre l'incendie avec certaines municipalités de la MRC d'Abitibi;
 - 4.9 Octroi à Boutique de bureau Gyva d'un contrat pour l'acquisition de mobilier pour la bibliothèque;
 - 4.10 Dépôt du rapport du trésorier sur l'adjudication du contrat d'émission d'un bille;
 - 4.11 Autorisation de signer un contrat de location pour des locaux à l'aéroport Magny situé au 789 route 395 Sud à St-Gertrude Manneville;
 - 4.12 Nomination d'un représentant de la Ville sur le comité consultatif agricole de la MRC d'Abitibi;
 - 4.13 Autoriser le paiement d'une facture à Forêt et recherche Harricana suite à une entente pour des travaux au Parc lions;
 - 4.14 Autorisation à l'organisme «Tourisme Amos-Harricana» de signer une entente promotionnelle avec tourisme Vallée-de-l'or et l'Office du tourisme et des congrès de Val-d'Or;

4.15 Embauche d'une préposée de classe A à l'aéroport Magny;

4.16 Embauche d'un technicien spécialisé au TDE;

4.17

5. Procédures :

5.1 Adoption du règlement n° VA-928 modifiant le règlement de zonage n° VA-119;

5.2 Adoption du règlement n° VA-939 abrogeant le règlement n° VA-534 concernant la circulation, le stationnement des véhicules et la sécurité publique;

5.3 Adoption du règlement n° VA-940 instaurant un code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville d'Amos;

6. Dons et subventions :

6.1 ;

7. Informations publiques;

7.1 Remerciements à madame Hélène-Marie Audet pour son implication au sein du comité permanent consultatif sur les questions familiales;

7.2 Félicitations à la communauté de Pikogan dans sa lutte contre l'homophobie;

7.3 Félicitations à trois étudiants du programme technique de comptabilité et de gestion du Campus d'Amos;

7.4 Félicitations à l'entreprise Ben Deshaies;

7.5 Félicitations à l'entreprise Forage Boréal, division souterraine de Forages Rouillier;

7.6 Félicitations à monsieur Éric Forest nommé sénateur;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.